

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE  
Etablissement public de coopération intercommunale

**DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION**

**ARRÊTÉS**

26-F-0812

26-DD-0330	VILLENEUVE D'ASCQ - Stadium - Saison 2025-2026 - Association Sport dans la ville - Convention d'occupation temporaire
26-DD-0338	TOURCOING - 126 bis rue de Mouvaux - Délégation du droit de préemption urbain au profit de la commune
26-DD-0341	VILLENEUVE D'ASCQ -Stadium- Saison 2025- 2026- Olympique Marcquois Rugby Sports - Convention d'occupation temporaire

Le fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.

Le Président de la Métropole Européenne de Lille  
Pour le Président  
Le Directeur  
Le 15/04/2026  
Arnaud FICOT

